



La Prévoyance

Période de modification : du 15/11 au 18/12/2021

Villejuif, le 1er octobre 2021



Le changement d'option est possible, pour tous, tous les ans : retrouvez vos options enregistrées dans MyselfRH.

Vous venez d'être embauché ? Vous avez 1 mois (de date à date) pour choisir vos options de prévoyance. **Par défaut, les garanties sont celles de l'option D.**

Socle de base

75% du salaire en cas d'arrêt de travail au-delà des 6 premiers mois d'arrêt.

150% de la RBA en cas de décès (majoration 50% par enfant à charge).

4 grandes options complètent ces garanties :

Option A :

80% du salaire en cas d'arrêt de travail, invalidité/incapacité
Rachat partiel de la franchise des 3 jours.
230% du RBA en cas de décès (150% + 80%).

Option B :

Rachat partiel de la franchise de 3 jours.
270% du RBA en cas de décès (150% + 120%).

Option C :

80% du salaire en cas d'arrêt de travail, invalidité/incapacité
350% du RBA en cas de décès (150% + 200%).

Option D :

390% du RBA en cas de décès (150% + 240%).

Dans chaque option, un arbitrage sur le complément du capital décès peut être fait, entre une rente éducation et une rente temporaire au conjoint.

En clair, le % complémentaire peut être affecté pour moitié en rente éducation ou rente au conjoint (sauf option A).

Formule	Couverture complémentaire décès résultante		
	Capital complémentaire décès / PTIA* (en complément des garanties socles)	Rente éducation (1)	Rente de conjoint (2)
A	80%	non	non
B	B1	120%	non
	B2	non	oui
	B3	non	non
C	C1	200%	non
	C2	80%	oui
	C3	80%	non
D	D1	240%	non
	D2	120%	oui
	D3	120%	non
	D4	non	oui

Rente éducation (1)	
Rente éducation par enfant à charge :	
• moins de 12 ans	9% de S
• de 12 à moins de 18 ans	12% de S
• de 18 ans à 26 ans révolus en cas de poursuite d'études secondaires ou supérieures	15% de S

Rente temporaire de conjoint survivant (2)	
Rente servie jusqu'à 60 ans	
Rente de niveau variable selon l'âge du salarié décédé :	
➤ 9% de S jusqu'à 39 ans	
➤ 12% de S de 40 à 49 ans	
➤ 15% de S à partir de 50 ans	

Retrouvez les procédures et formulaires dans EasyRH, de votre poste de travail ou de chez vous.

Des questions ? Contactez-nous ...



DÉLÉGATION NATIONALE CFDT LCL - Immeuble Garonne - 2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
01.42.95.11.80 BC 401-07 Outlook : cfdt_delegation-nationale@lcl.fr Site : cfdt-lcl.org
Mail : cfdt.lcl.dn@gmail.com